

Projet PASSCO

**LA PHASE 3** Page 4  
**OFFICIELLEMENT  
LANCÉ À PÉSSIDÈ  
DANS LA KÉRAN**



10 ans d'existence  
de la BOA-Togo

**L'AGENCE** Page 4  
**HEDRANAWOË A  
CÉLÉBRÉ L'ÉVÈNEMENT**

Programme NUNYA TOGOCOM

**LES ÉLÈVES DE L'EPP  
KADJALÉ 2 ET DE L'EPP  
ADÉTIKOPÉ D BÉNÉFICIENT  
DES KITS SCOLAIRES** Page 7



N° 835 du 25 Oct. 2023 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

**ALERTE ARNAQUE  
RECRUTEMENT**



L'OTR n'utilise pas les réseaux sociaux ou  
des applications de messagerie  
instantanée pour recruter des agents de  
surveillance du territoire douanier ou tout  
autre personnel.



**8280**



OTR

FEDERATION TOGOLAISE  
DES  
www.otr.tg

## Forum Peace and Security



# LE TOGO SOLLICITÉ...

● RECOMMANDATIONS  
DE LA RENCONTRE DE LOMÉ

Affaire colonel Madjoulba

## JOUR 3 DU PROCÈS AUJOURD'HUI

● 03 PERSONNES CLÉES DÉJÀ PASSÉES À LA BARRE Page 4

Préfecture de Yoto

## LES CADRES ENCOURAGENT L'EXPLOITATION DES ZAAP PAR LES POPULATIONS

Une délégation des cadres de la préfecture de Yoto avec à sa tête M. Clément Awesso s'est rendue dans plusieurs localités de la préfecture afin d'apporter un soutien aux populations engagées dans l'agriculture. Il s'agit pour M. Awesso et sa suite d'encourager particulièrement les populations à s'engager dans l'exploitation des Zones d'Aménagements agricoles planifiées (ZAAP), instaurées par le gouvernement en vue de contribuer à assaier l'auto-suffisance alimentaire dans le pays et réduire la faim.



Dans son message aux populations partout où il est passé, Clément Awesso a décrit l'importance des ZAAP qui est le fruit d'une réflexion murie du chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans le but de permettre au Pays d'être à l'abri de la famine.

« Nous vous encourageons en tant que cadres du milieu à vous engager dans l'exploitation de ces ZAAP. Le Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé en décidant d'instaurer les ZAAP a un seul et unique objectif. Celui de permettre à vous, à nous tous de vivre de nos produits et de réduire considérablement notre dépendance en ce qui concerne les produits agricoles avec lesquels nous nous nourrissons. Nous sommes là également pour voir dans quelles mesures nous pouvons vous apporter notre contribution pour vous permettre d'adhérer massivement à ce projet, pour ceux qui n'y sont pas encore. Mais pour ceux qui ont fait le bon choix de souscrire à cette initiative noble de notre président de la république, nous voudrions échanger avec eux pour voir les soucis qu'il rencontrent et qui relèvent de notre responsabilité en tant que cadres du milieu pour qu'ensemble, on voit ce qu'il y a lieu de faire pour les aider », a laissé entendre Clément Awesso.

Les cantons de Sédomé, Essé Godjin, Tsékpo sont entre autres localités visitées par la délégation qui a dû braver les difficultés liées à la mauvaises qualités des pistes pour rencontrer les populations.

Pour rappel, les ZAAP sont le fruit d'une collaboration entre les cantons disposant d'un minimum de 100 hectares cultivables, le gouvernement, et des associations communautaires qui servent de courroie de transmission entre les deux.

Une annonce du gouvernement fait état de l'acquisition de 500 tracteurs et qui devront servir à équiper les 400 ZAAP à mettre en place d'ici 2025 à raison d'un tracteur par ZAAP et à créer dans toutes les régions, des brigades de prestataires de services de mécanisation agricoles, sources d'emploi pour les jeunes. Il faut déjà préparer les populations pour à prendre fait et cause pour une telle initiative. D'où la démarche des cadres de Yoto qui vise également à soutenir et témoigner de leur compassion les familles qui ont été sinistrées par les feux et les eaux...

La rédaction

# VOICI LES QUATRE PROJETS DE DÉCRET EXAMINÉS LORS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 20 OCTOBRE 2023

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé le vendredi 20 octobre 2023, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné quatre projets de décret et écouté une communication. Les quatre projets de décret examinés dans le communiqué qui suit.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 20 OCTOBRE 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 20 octobre 2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le Conseil des ministres a examiné quatre (04) projets de décret et écouté une (01) communication.

### I-Au titre des projets de décret,

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un premier décret portant réglementation de l'exploitation des véhicules à moteur de type taxi, taxi-moto et tricycle affectés au transport public.

La loi n° 2022-023 du 27 décembre 2022 portant loi d'orientation des transports vise l'amélioration du cadre général des transports dans notre pays, pour garantir aux usagers de la route une mobilité plus sûre et mieux organisée.

Les textes réglementaires qui en découlent ont pour objet de remédier aux questions d'insécurité routière, de pollution de l'air et de non-rentabilité de l'activité de transport public.

Le décret pris en Conseil des ministres ce jour régleme l'exploitation des transports de type taxi, taxi-moto et tricycle. Élaboré en concertation avec les représentants des organisations professionnelles, il instaure d'une part pour les exploitants de véhicules de transport public l'obligation d'obtenir d'une licence délivrée par le ministre chargé du transport routier et d'autre part l'obligation d'obtenir pour les véhicules une autorisation de transport délivrée par les collectivités territoriales.

Sa mise en œuvre permettra une meilleure organisation du transport public, la professionnalisation des acteurs du secteur, une meilleure identification des taxis et de leur périmètre d'activités, de même qu'une amélioration de la sécurité routière et un meilleur confort pour les passagers.

Les personnes exerçant préalablement une activité de transport public par taxi, taxi-moto ou tricycle disposent d'un délai de vingt-quatre mois pour se conformer aux nouvelles dispositions. Le Conseil des ministres a examiné et adopté un deuxième décret portant création, organisation et fonctionnement du cadre de concertation des transports.



Conformément à l'ambition V de la feuille de route 2020-2025, qui vise à positionner notre pays comme un hub logistique et de services de premier plan le gouvernement a poursuivi la modernisation des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires. Ceci a naturellement entraîné le développement des activités de transport et l'émergence de nouveaux métiers liés à ce secteur.

Le décret créé et organise le cadre de concertation des transports pour permettre que les acteurs du domaine des transports puissent apporter leur contribution aux réflexions et actions visant la réalisation des objectifs stratégiques de développement économique de notre pays dans un cadre formel.

Le cadre de concertation des transports est un organe consultatif chargé d'émettre un avis sur les questions intéressant l'organisation, le fonctionnement et la réglementation du secteur des transports terrestres de marchandises et de personnes, ainsi que des professions d'intermédiaires et d'auxiliaires de transport.

L'adoption de ce décret permet à notre pays de disposer d'un cadre formel de gestion concertée des questions liées aux transports terrestres, pour favoriser le développement de services de transport de qualité, compétitifs, durables et fiables, créateurs de richesses et d'emplois.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un troisième décret fixant les règles de création des ligues professionnelles au sein des fédérations nationales sportives.

La loi n° 2021-008 du 07 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo a prévu que l'État et les associations sportives nationales travaillent ensemble à la professionnalisation de la pra-

tique des activités sportives en encourageant la création des ligues professionnelles.

En vue de définir un modèle économique viable pour le secteur des sports et de renforcer l'attractivité et la compétitivité des sélections nationales, le décret fixant les règles de création des ligues professionnelles au sein des fédérations nationales sportives offre la possibilité aux fédérations sportives nationales de créer en leur sein une ligue professionnelle dans le but de prendre en charge l'organisation des compétitions professionnelles dans leurs disciplines respectives.

Le texte va contribuer à transformer structurellement l'écosystème sportif de notre pays en créant le cadre favorable pour l'émergence de sociétés sportives tout en lui faisant franchir un cap qualitatif important vers la sécurité sociale des joueurs et athlètes et l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés de ces sociétés sportives.

La création de ligues professionnelles favorisera l'émergence d'une véritable économie du sport qui va soutenir les sociétés sportives évoluant dans la ligue professionnelle et apporter une part significative à l'économie nationale.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un quatrième décret portant création d'un fonds d'appui au secteur social (FASS). En conformité avec l'axe 1 de la feuille de route 2020-2025 qui vise le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix, la part des dépenses sociales dans le budget de l'État est allée en augmentant depuis plusieurs années.

Elle s'élève à environ 50% du budget exercice 2023, signe de la volonté de poursuivre et renforcer les efforts du gouvernement dans les secteurs prioritaires de développement en l'occurrence la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, l'économie numérique, l'électrification rurale, l'environnement et l'inclusion sociale, financière et économique.

Pour soutenir ces efforts en garantissant la disponibilité de res-

Suite à la page 4

Forum Peace and Security

# LE TOGO SOLLICITE...

## RECOMMANDATIONS DE LA RENCONTRE DE LOMÉ

La 1ère édition de Lomé Peace and Security Forum (LPSF) a pris fin le dimanche 22 octobre à Lomé après trois jours d'intenses travaux. À la fin des travaux, les recommandations ont été faites. Ainsi, il est demandé au Togo, pays hôte de la rencontre, et ceci compte tenu de son expérience dans la culture de la paix et la recherche de la sécurité et de la stabilité, de prendre son rôle de pèlerin afin de jouer un rôle rassembleur afin d'unifier les idées pour atteindre le but recherché.

Les recommandations formulées à l'endroit des dirigeants africains portent sur le renforcement de la gouvernance démocratique, la consolidation de la résilience de l'Etat, des institutions, la gestion efficace des défis sécuritaires entre autres.

Au titre du renforcement des transitions vers la gouvernance démocratique, les participants de Lomé Peace and Security Forum, invitent les gouvernements des pays en transition à orienter résolument leurs actions et la conduite des processus vers la consolidation de la gouvernance démocratique. Ils appellent en outre les pays en transition à oeuvrer à la mise en place d'un cadre constitutionnel garant de l'équilibre des pouvoirs et des libertés fondamentales, respectueux des droits de l'homme et promoteur d'une société plus équitable et du bien-être des citoyens. "Nous invitons à aller au-delà des approches purement formelles des transitions politiques pour en faire de véritables occasions de refondation et de consolidation des acquis démocratiques en tenant

compte des spécificités locales et des exigences relatives à la restauration de l'ordre constitutionnel à travers des élections libres, justes, équitables et transparentes", lit-on dans la déclaration sanctionnant le forum. En ce qui concerne le renforcement de la résilience des états, des institutions et de l'état de droit dans un contexte d'extrémisme violent et de terrorisme, les participants du forum exhortent à bâtir en Afrique des architectures étatiques et institutionnelles solides et fortes capables de résister aux chocs endogènes et exogènes. " Nous appelons à la consolidation du rôle des États à travers le renforcement de leur présence dans toutes les localités de leurs territoires, de la confiance des populations dans les institutions démocratiques et au renforcement de l'Etat de droit. Nous exhortons à lutter contre la pauvreté, les inégalités économiques, les différends internes, les conflits armés, la corruption, les injustices, la mauvaise gouvernance, le déficit démocratique, la faiblesse des institutions, l'absence d'Etat de droit et les chocs exogènes qui sont des facteurs de fragilité et d'instabilité pouvant

entraver la gestion des transitions politiques vers la consolidation de la gouvernance démocratique", souligne la déclaration.

Les participants appellent également l'Union Africaine et les organismes régionaux, ainsi que les partenaires, à soutenir les transitions politiques inclusives dans les pays africains touchés, sous la forme d'une réponse et d'un engagement robustes pour approfondir la démocratie et assurer la sécurité collective. Ils soulignent que les organisations sous-régionales, régionales et internationales doivent renforcer leur rôle de médiation et faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle entre les parties prenantes ainsi que de rechercher les compromis nécessaires pour parvenir à des transitions pacifiques et constructives. Par ailleurs, les participants appellent à un cessez-le-feu immédiat au Soudan, à la cessation des menées des groupes armés à l'Est de la République Démocratique du Congo et au dialogue entre libyens en vue d'organiser rapidement des élections et au soutien à la lutte antiterroriste au Sahel, en Somalie et au Nord du Mozambique.

Ils exhortent les groupes armés du Nord de la République du Mali, de la République Centrafricaine et du Tchad à intégrer ou à réintégrer les processus de paix dans les trois pays.

Conformément à l'esprit et à la lettre de la présente déclaration, les participants demandent au Togo de travailler en collaboration avec les autres États, les acteurs sous-régionaux, régionaux et internationaux, à la mise en oeuvre des recommandations pertinentes issues de ce forum. C'est le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé qui a ouvert les travaux de cette rencontre au nom du chef de l'Etat, une rencontre placée sous le thème « comment renforcer les transitions politiques vers une gouvernance démocratique en Afrique ». Pour Madame la première ministre ce forum est une opportunité d'échanges éclairés et de réflexions partagées sur la nécessaire appropriation endogène de la démarche collective de consolidation démocratique. "Un espace propice à l'éclosion de propositions pertinentes, audacieuses et de réalisme", selon Victoire Tomégah-Dogbé.

Rachel

## DECLARATION DE LA PREMIERE EDITION DE LOMÉ PEACE AND SECURITY FORUM

Nous, participants et parties prenantes, réunis à l'occasion de la première édition de Lomé Peace and Security Forum, tenue les 21 et 22 octobre 2023 à Lomé, en République Togolaise, sur le thème « Comment renforcer les transitions politiques vers une gouvernance démocratique en Afrique ? »;

Guidés par les principes et idéaux de la démocratie et les Résolutions pertinentes des Nations Unies, en particulier les Résolutions A/RES/55/96 du 4 décembre 2000 et A/RES 16217 du 13 décembre 2000 de l'Assemblée générale ainsi que les Résolutions du Conseil des droits de l'homme, notamment les Résolutions A/HRC/RES/19/36 du 23 mars 2012 et A/HRC/RES/34/141 du 24 mars 2017 ; Considérant le Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée le 18 décembre 1979 ;

Considérant la Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur la démocratie du 08 septembre 2009 et celle relative à l'aide à la consolidation de l'Etat de droit d'avril 2008 ;

Considérant l'Acte constitutif de l'Union Africaine adopté à Lomé le 11 juillet 2000, en particulier ses articles 3 et 4 relatifs à la promotion des principes et des institutions démocratiques, des droits de l'homme et des peuples, la bonne gouvernance, la participation populaire et l'Etat de droit ;

Considérant également la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée à Addis-Abeba le 30 janvier 2007, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples adoptée à Nairobi le 1<sup>er</sup> juin 1981, l'aspiration 3 de l'Agenda 2063 adopté à Addis-Abeba le 31 janvier 2015, la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement adoptée le 12 juillet 2000 ainsi que la Déclaration sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement adop-

tée le 28 mai 2022 à Malabo ; Ayant à l'esprit le Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine, les différents communiqués des réunions de ce Conseil sur les transitions en Afrique, en particulier le Communiqué PSC/PR/CO/VI/VI.1152 (2023) du 23 mai 2023 sur la transition au Tchad, le Communiqué PSC/PR/CO/VI/VI.1162 (2023) du 20 juillet 2023 sur l'exposé actualisé de la situation au Sahel et le Communiqué PSC/PR/CO/VI/VI.1172 (2023) du 31 août 2023 sur la situation au Gabon suite au changement de régime ;

Prenant en compte le Communiqué final de la première conférence ministérielle de l'Alliance Politique Africaine (APA) tenue le 03 mai 2023 à Lomé, notamment les paragraphes 29 et 30 qui soulignent la nécessité pour les Nations Africaines de renforcer leurs liens de solidarité, leurs relations de coopération et d'explorer les voies endogènes de financement de la lutte contre le terrorisme qui constitue un véritable danger pour la démocratie sur le continent ;

Préoccupés par l'état de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique malgré les progrès réalisés ces trois dernières décennies sur le continent en matière de gouvernance et de conduite des affaires publiques ;

Préoccupés également par les menaces auxquelles sont confrontées les démocraties aussi bien en construction que les mieux établies ;

Constatant avec préoccupation que le déphasage entre les promesses de la démocratie et la réalité de la gouvernance en Afrique crée et renforce le scepticisme des populations vis-à-vis de la démocratie qui doit être perçue comme un processus, un projet inachevé et perfectible et non comme un acquis ;

Reconnaissant la nécessité d'œuvrer au renforcement de l'Etat de droit, de la justice, des institutions démocratiques, d'une gouvernance participative et inclusive sur le continent, y compris la reddition des comptes ;

Convaincus du rôle important de l'Etat

de droit dans la pacification durable des relations sociales et dans le maintien des rapports réguliers et pacifiques entre les nations ;

Conscients que la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme n'est pas incompatible avec la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit ;

Fermement convaincus que la démocratie demeure le moyen par excellence pour assurer la paix, le progrès humain et le développement durable en Afrique ;

Réaffirmant que le premier des droits de l'homme et des peuples est le droit au développement ;

Gardant à l'esprit les aléas, les incertitudes et les situations imprévisibles propres aux transitions politiques tout en étant persuadés que celles-ci pourraient aussi constituer une occasion de transformation structurelle profonde pour les pays concernés et leurs populations ;

Considérant le double défi de rompre avec les changements anticonstitutionnels de gouvernement, d'une part, et de faire des transitions politiques des occasions de consolidation de la démocratie, de construction de la résilience de l'Etat et de renforcement de l'Etat de droit, d'autre part ;

Conscients de la nécessité de bâtir des transitions politiques adaptées à la nature des défis et qui tiennent compte des ressorts profonds et endogènes de nos sociétés afin de mieux adapter les instruments et outils de gouvernance, y compris au niveau des organisations, sous-régionales, régionales et internationales ;

Persuadés que le renforcement des transitions vers une gouvernance démocratique dépend fortement de l'adhésion des gouvernements de transition aux principes et idéaux de la démocratie, de l'adoption et de la mise en œuvre des réformes essentielles et indispensables ;

Notant la nécessité de maintenir un dialogue constructif avec les pays en transition politique et de les accompagner à l'effet de soutenir la consolidation de la démocratie et, par-delà, le mouvement de démocratisation en Afrique orienté vers

l'édification des sociétés ouvertes, pluralistes, tolérantes, libres et fondées sur le droit et des institutions solides ;

Saluant la pertinence et l'actualité du thème de la première édition de Lomé Peace and Security Forum qui témoigne de l'intérêt du Togo pour les questions de renforcement de la gouvernance démocratique, de paix et de sécurité en Afrique ainsi que de sa capacité à sortir des sentiers battus pour mettre à l'agenda continental des questions majeures qui déterminent le présent de l'Afrique et son avenir dans un contexte international en mutation ;

### Déclarons ce qui suit :

Les transitions politiques doivent être guidées par les objectifs principaux de renforcement de la gouvernance démocratique, de consolidation de la résilience de l'Etat, des institutions et de l'Etat de droit dans un environnement caractérisé par l'émergence de nouveaux défis sécuritaires et la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement où il est indispensable de valoriser les expertises africaines dans la recherche de solutions aux problèmes africains.

### À cet effet, AU TITRE DU RENFORCEMENT DES TRANSITIONS VERS LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

1. Invitons les gouvernements des pays en transition à orienter résolument leurs actions et la conduite des processus vers la consolidation de la gouvernance démocratique.

2. Appelons à rendre les transitions politiques, qui doivent demeurer des occasions de changements, de réformes audacieuses et de transformations sociopolitiques profondes, plus inclusives et participatives.

3. Appelons en outre les pays en transition à œuvrer à la mise en place d'un cadre constitutionnel garant de l'équilibre des pouvoirs et des libertés fondamentales, respectueux des droits de l'homme et promoteur d'une société plus

Suite à la page 6

Affaire colonel Madjoulba

# JOUR 3 DU PROCÈS AUJOURD'HUI

## ● 03 PERSONNES CLÉES DÉJÀ PASSÉES À LA BARRE

L'ex chef d'Etat major général des Forces Armées Togolaises (FAT) Félix Abalo Kadangha sera devant le tribunal militaire dans les jours, semaines ou mois à venir pour répondre des chefs d'accusation qui pèsent contre lui, dans l'affaire relative à l'assassinat du colonel Toussain Abdjoulba, commandant du Bataillon d'intervention rapide (BIR), assassiné dans des conditions troubles dans ses bureaux le 4 mai 2020. « Complicité d'assassinat, complicité d'entrave au bon fonctionnement de la justice et complot contre la sûreté intérieure de l'Etat », sont des chefs d'accusation retenus.

Dans ce procès historique, le Général Abalo Kadanga ne sera pas seul, d'autres officiers sont également cités. Entre autres, le Colonel Ali Kodjo, le Commandant Atèkpe, le chauffeur de feu Colonel Madjoulba, la Secrétaire particulière de feu Madjoulba, Le Lieutenant-Colonel Agbonkou.

L'ancien directeur de la gendarmerie aujourd'hui à la retraite, le colonel Massina Yotroféi et le Colonel Charles Sogoyou, chef d'Etat-major de l'armée de terre à l'époque des faits comparaitront en tant que témoins.

L'enquête qui avait été ouverte avait débouché sur l'arrestation de plusieurs éléments de l'armée "dont certains ont été gardés au secret dans les locaux de l'ANR jusqu'à ce jour". Le principal accusé, le Général Abalo Félix Kadangha a été, lui arrêté le 12 janvier 2023.

Les accusés, au nombre de sept (07), seront défendus par Me Yaovi Amegankpé, Me Joseph Yobe Sambiani. L'Etat aura pour avocat, Me Patrick Dandakou, un jeune avocat tout aussi percutent et qui a fait ses preuves dans plusieurs dossiers en interne comme à l'extérieur. Le lundi à l'ouverture du procès,



c'est le chauffeur de Madjoulba, le nommé Songuine Yendoukoa (il est sergent selon les informations) qui a été entendu et questionné par le parquet et la défense. L'audition de ce dernier s'est poursuivie le mardi au second jour du procès, suivie de celle de l'assistance du colonel Madjoulba, la nommée Akouna Lélatou. Le même mardi, le colonel Ali Kodjo est passé à la barre. Le passage du principal accusé va intervenir après le passage des 06 autres. Ce qui prouve que ce procès contrairement à ce que certains ont dit, pourra dépasser plusieurs semaines. Le reste des personnes qui devraient comparaître prochainement sont: Agbonkou Komlan Sémémé, Atèkpe Kpatcha Akila-Esso, Boué Bala-kiyeme et le principal accusé Kadangha Abalo.

Depuis l'assassinat du Colonel Madjoulba, des voies se sont levées pour demander que justice soit rendue à ce brave soldat tué dans des circonstances floues.

Il faut rappeler que dans cette affaire, le juge qui a fait l'instruction de 3000 pages, a été rappelé à Dieu le dimanche 08 octobre 2023 à la suite d'un malaise qu'il aurait eu depuis son séjourné à Abidjan. Il s'agit du doyen des juges d'instruction, Awi Adjoli Hyacinthe âgé seulement de 52 ans. Son enterrement aura lieu le weekend prochain. Paix à son âme !

**La rédaction**

Projet PASSCO

# LA PHASE 3 OFFICIELLEMENT LANCÉE À PÉSSIDÈ DANS LA KÉRAN

Le ministre d'Etat, ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise, le Général Yark Damehame a procédé le vendredi 20 octobre 2023 au lancement officiel de la phase 3 du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural (PASSCO3). C'est dans le canton de Tapou dans le village de Péssidè dans la préfecture de la Kéran que s'est déroulée la cérémonie qui a vu la présence de la directrice de l'Agence Française de Développement (AFD) Madame Zolika Bouabdallah, des autorités administratives et traditionnelles de la préfecture ainsi que les populations.

D'un coût total de 6.5 milliards de FCFA, PASSCO 3 qui a eu le soutien financier de l'Agence Française de Développement, représente, selon le ministre Yark, « un pas de plus » vers la vision « d'un Togo fort, sain et éduqué ». « Il incarne notre détermination à investir dans notre avenir et à améliorer la vie de nos concitoyens », a relevé le ministre d'Etat Yark Damehame. Conscient des défis à relever le ministre a indiqué qu'il est nécessaire d'anticiper la demande réelle de la population, garantir la viabilité des structures de gestion, assurer la capacité financière pour le renouvellement des équipements et réduire les délais entre la demande et la réalisation des ouvrages.

Saluant le leadership visionnaire et la détermination sans faille du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, qui ont été des moteurs essentiels du progrès du Togo, Yark Damehame a promis un engagement du gouvernement togolais à travers son département à travailler de manière proactive pour atténuer les risques et garantir le succès du projet.

« Je tiens à vous assurer de mon engagement absolu à faire en sorte que le PASSCO 3 soit mené à bien dans les délais impartis et dans le respect des normes les plus élevées. Nous sommes déterminés à garantir que chaque aspect de ce projet, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre, réponde aux at-



tentes de nos concitoyens et qu'il réponde à leurs besoins les plus pressants. Nous veillerons à ce que la gestion des points d'eau soit robuste et pérenne, à ce que les communautés soient pleinement impliquées, et à ce que l'éducation et la sensibilisation à l'hygiène soient prioritaires. Nous travaillerons main dans la main avec nos partenaires, en particulier l'Agence Française de Développement (AFD), pour atteindre nos objectifs communs », a-t-il poursuivi.

Tout en remerciant l'AFD pour son assistance permanente aux côtés du Togo, le ministre Yark a fait savoir que pour lui, PASSCO 3, plus qu'un projet, est un engagement envers un avenir meilleur pour le Togo. Pour ce faire, il a promis un travail acharné pour transformer cette vision en réalité, pour améliorer la vie des citoyens. « L'accès à l'eau potable doit

être une priorité absolue dans notre quête de développement. Cela découle de la vision du Chef de l'Etat, de la feuille de route du gouvernement pour la période 2020-2025, et de notre engagement envers les Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 6 », a laissé entendre Yark Damehame.

S'adressant aux entreprises qui devront exécuter les travaux, Yark a promis la tolérance zéro. « A l'endroit des entreprises retenues pour faire les travaux, soyez sûres d'une chose, la tolérance est zéro. Je vous exhorte à travailler dans les règles de l'art et dans les délais. Nous serons rigoureux aux respects des normes de qualité et des échéances », a prévenu le Général ministre.

La directrice de l'AFD a pour sa part témoigné les efforts qui sont faits par le gouvernement togolais pour que les deux phases projet connaissent du succès, même s'il y a encore des efforts à faire. Elle a invité les communautés et tous les autres acteurs à s'impliquer pour la réussite effective de cette phase 3 du projet.

A terme le projet PASSCO 3 devrait permettre de réaliser 850 forages équipés de pompes à motricité humaine et permettra à plus de 200 000 personnes en milieu rural d'avoir accès à l'eau potable d'ici la fin de 2025. Pour rappel, les PASSCO 1 et 2 ont permis de réaliser 744 forages équipés de pompes à motricité humaine avec un avenant de 100 forages supplémentaires en cours d'exécution.

## VOICI LES QUATRE PROJETS DE DÉCRET EXAMINÉS LORS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 20 OCTOBRE 2023

Suite de la page 2

sources destinées au financement des besoins du secteur social et la transparence dans leur utilisation, le décret portant création d'un fonds d'appui au secteur social (FASS) institue un mécanisme permettant de centraliser toutes ces ressources, pour un meilleur suivi de leur utilisation.

Le fonds d'appui au secteur social a deux composantes : un fonds d'appui à la couverture santé universelle nationale et un fonds d'appui aux programmes et projets à caractère

social, entièrement ou partiellement financés par l'Etat.

### II-Au titre des communications,

Le Conseil des ministres a écouté une communication relative aux actions de l'agence de solidarité nationale de 2020 à 2023, présentée par Madame la ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

Créée par décret n° 92-031/PMRT du 5 février 1992, l'Agence de solidarité nationale (ASN) est un établissement pu-

blic administratif à caractère social, chargé de définir et mettre en place une politique nationale et les mécanismes de solidarité, de prendre en charge les personnes vulnérables, et de créer et développer les fonctions d'assistance en cas de risques et de calamités.

Après plus de trente (30) années d'existence, l'Agence de solidarité nationale demeure pertinente pour contribuer à la gestion des différentes situations d'indigence et de vulnérabilité. Elle connaît toutefois des contraintes d'ordre opérationnel

et des défis liés à son efficacité et à sa gestion.

Le chef de l'Etat a instruit l'ensemble des départements concernés de mener des réflexions visant à proposer un plan de réforme institutionnelle et organisationnelle de l'Agence au regard de l'écosystème administratif et des défis actuels de l'indigence et des vulnérabilités.

III-Au titre des divers, Le ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale a rendu compte au Conseil des ministres des préparatifs du marché international de l'artisanat du Togo (MIATO),

dont le lancement officiel est prévu le 27 octobre 2023. Pour cette édition, le Mali est le pays invité d'honneur.

Le ministre a également rendu compte au Conseil des ministres du lancement de la campagne nationale de commercialisation du soja qui a eu lieu le 18 octobre 2023.

Les acteurs du secteur ont convenu de travailler à satisfaire les besoins de transformation locale tout en poursuivant l'exportation de la graine brute, conformément aux standards internationaux de qualité pour lesquels notre pays a déjà acquis une notoriété.

**Fait à Lomé, le 20 octobre 2023**  
**Le Conseil des ministres**

Programme NUNYA TOGOCOM

# LES ÉLÈVES DE L'EPP KADJALÉZ ET DE L'EPP ADÉTIKOPÉ D BÉNÉFICIENT DES KITS SCOLAIRES



**D**ans le cadre de la mise en œuvre de son programme NUNYA TOGOCOM qui consiste à assister socialement les communautés au Togo, le Groupe Togocom a fait don des kits scolaires aux apprenants de deux établissements. Il s'agit de l'EPP Kadjalé 2 et de celle d'Adétikopé D.

En effet, c'est le 02 octobre dernier que 60 élèves de l'EPP kadjalé 2, une localité située dans la région centrale, ont reçu leurs kits scolaires composés des cahiers, des ardoises, des ensembles géométriques, des stylos, des règles, crayons de couleurs, gommes et sacs à dos.

Ceux d l'EPP Atétikopé D, qui sont au total 180, ont pour leur part reçu leur don, le 06 octobre 2023 avec les mêmes composants.

L'opération a été conduite par l'équipe de RSE et gérée en collaboration avec les ACTers de Togocom, un groupe de bénévoles au sein de Togocom.

C'est depuis 2021 que le Groupe Togocom assure ce rôle de donateur à chaque rentrée scolaire. Ainsi, les écoles comme l'EPP de TOUTOUGOU, de Kolowaré, de Madjikpéto et d'Agandi-Zongo entre autres ont été bénéficiaire dudit programme, les années antérieures.

**La rédaction**

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 23 AU 30 OCT. 2023

\*PHARMACIE BOULEVARD\*  
☎90 89 28 49 Bd. Du 13  
Janv. Doulassamé

\*PHARMACIE HANOUKOPE\*  
☎70 49 96 63 Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM

\*PHARMACIE BIOVA\*  
☎70 23 19 23 Bd. Houphët-Boigny

\*PHARMACIE PORT\*  
☎70 41 54 53 Face Hôtel Sarakawa

\*PHARMACIE ESPERANCE\*  
☎22 21 01 28 Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè (Rue Adjololo)

\*PHARMACIE ROBERTSON\*  
☎22 22 28 41 607, Avenue François MITTERAND Nyékonakpoè

\*PHARMACIE BON SECOURS\*  
☎70 45 76 74 Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca

\*PHARMACIE LIBERATION\*  
☎96 80 69 35 Avenue Libération Prolongée

\*PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE\*  
☎98 46 50 88 Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco

\*PHARMACIE FOREVER\*  
☎91 00 29 17 Tokoin Forever, Face Gara e Central Administratif

\*PHARMACIE PAIX\*  
☎96 80 09 49 Résidence du Benin

\*PHARMACIE SANTA MADONNA\*  
☎70 01 03 03 Kégué, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Ste Thérèse

\*PHARMACIE RAOUDHA\*  
☎91 61 33 32 Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoe, derrière TOGO 2000

\*PHARMACIE BIEN ETRE\*  
☎22 26 45 16 100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence total

\*PHARMACIE MADINA\*  
☎91 18 33 33 WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi

\*PHARMACIE FIDELIA\*  
☎22 71 95 95 Bè-Kpota, Route d'Attigou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL"

\*PHARMACIE SARAH\*  
☎70 42 69 02 Près du centre de santé d'Adak amé

\*PHARMACIE BETHEL\*  
98 58 64 64 ADIDOGOME Soviépe, bd du 30 Août, face OraBank et Banque Atlantique

\*PHARMACIE DES ECOLES\*  
☎91 86 29 87 Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé

\*PHARMACIE HOSANNA\*  
☎97 77 69 59 Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL

\*PHARMACIE MAGNIFICAT\*  
☎70 44 51 59 Adidogomé yokoè Agblégan, rue de la pampa à 100m du palais royal de Yokòè

\*PHARMACIE EL-NISSI\*  
☎99 73 39 32 Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédokoè-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoè

\*PHARMACIE MATHILDA\*  
☎22 51 15 34 Route PATASSE - Lomé an - ODEF

\*PHARMACIE EL-SHADAI\*  
☎96 80 09 10 Face Ecole Théolo ie ESTAO

\*PHARMACIE ENOULI\*  
☎22 25 90 68 Station d'A balépédogan

\*PHARMACIE LE GALIEN\*  
☎96 80 09 21 Rue Pavée d'Adidoadin

\*PHARMACIE DES ROSES\*  
☎70 42 37 72 AGOE - Vakpossito, rès de l'entreprise de l'Union

\*PHARMACIE VOLONTAS DEI\*  
☎70 42 23 60 Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City

\*PHARMACIE BETANIA\*  
☎96 80 10 11 Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah

\*PHARMACIE EL-SHAMMAH\*  
☎70 43 25 85 Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes

\*PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES\*  
☎22 55 19 64 Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'Eglise des Assemblées de Dieu

\*PHARMACIE LA GRACE\*  
☎22 25 91 65 Près de

l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè

\*PHARMACIE ST ESPRIT\*  
☎70 40 29 06 Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est

\*PHARMACIE REGINA PACIS\*  
☎70 45 98 58 ADETIKOPE, Rte National NO I près du bar sous l'Antenne

\*PHARMACIE LE ROCHER\*  
☎92 30 06 56 Agoè zongo, sur la route national NO 1, près du terrain de jeu de golf

\*PHARMACIE ZONGO\*  
☎70 49 96 55 Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé

\*PHARMACIE LA MAIN DE DIEU\*  
☎93 40 21 21 AGOE ASSIYEEYE non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)

\*PHARMACIE ALTA\*  
☎22 25 94 47 AGOE Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola  
\*PHARMACIE DIVINA GRACIA\*  
☎93 83 91 00 Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)

\*PHARMACIE ESPACE VIE\*  
☎99 85 89 07 Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003

\*PHARMACIE ZOSSIME\*  
☎22 55 43 52 AGOE - Zossimé, près du marché

\*PHARMACIE ST PHILIPPE\*  
☎90 67 33 24 SANGUERA, Rte Lomé - Kpalimé près de la Station-service OANDO

\*PHARMACIE EVA\*  
☎92 16 32 32 SANGUERA, Klikamé, Non loin du T-OIL

\*PHARMACIE NOUVELLE TULIPE\*  
☎99 47 00 70 Rte de Mission - Tové; Près de la station CAP Agoè-Légbassito

\*PHARMACIE BAGUIDA\*  
☎70 42 47 77 Face CMS de Baguida

\*PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR\*  
☎70 45 70 14 Sise à A odékè, route d'Aného

\*PHARMACIE LA PATIENCE\*  
☎70 05 23 39 A 300 mètres du CMS (Agokléfé)

Retrouvez-nous sur GO AFRICA online

#BDATogo #LaBanqueDigitale

**Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54**

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61**

**Directeur de Publication**  
Tchaboré Bouraima  
**Contact:** 90 04 71 59  
**E-mail:** tchaboremessenger@yahoo.fr

**Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis**



**AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE**

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution des ordonnances n° 2521/2023 du 27 septembre 2023 et n° 2642/2023 du 09 octobre 2023, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quatre-vingt-cinq (85) conteneurs dont un (01) conteneur de SUNNY SIDE TRASIT et quatre-vingt-quatre (84) conteneurs de PIL TOGO abandonnés sur le terminal à conteneurs de Togo Terminal.

La vente aura lieu le lundi 30 octobre 2023 à partir de 09 heures 30 minutes et les jours suivants au Port Autonome de Lomé.

**Conditions de participation à la vente**

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat.
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication.
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser à l'Etude de Me Christophe OZOU, Commissaire-Priseur, Rue 139 Tokoin Gbenyié, face Centre Communautaire de Tokoin Trésor, tel : 90 83 65 22/ 99 47 74 39, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le 16 octobre 2023

**Le Commissaire Général**

**Philippe Kokou B. TCHODIE**



Sécurisation foncière

**L'OTR ET L'OTM SENSIBILISENT LES PROFESSIONNELS DE MÉDIAS**

L'Observatoire togolais des médias (OTM) et l'Office togolais des recettes (OTR) ont organisé hier mardi 24 octobre 2023 à Lomé, une journée d'informations et de sensibilisations à l'endroit des professionnels de médias. Placée sous le thème « la sécurisation foncière : une alternative aux litiges

foncière est très abordées dans la presse togolaise", a expliqué Fabrice PETCHEZI, président de l'OTM. Il a ajouté qu'à l'issue de cette formation, il souhaite que les journalistes soient mieux imprégnés de la thématique de la sécurisation foncière comme alternative aux litiges fonciers ainsi que la politique fiscale



fonciers », cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la troisième édition du concours de la meilleure production médiatique sur le civisme fiscal. Elle va permettre aux professionnels de médias d'enrichir leurs productions sur cette thématique et postuler éventuellement à ce concours. " Pour mieux en parler et mieux enrichir les productions, nous nous sommes dits qu'il est important qu'on puisse permettre aux professionnels de médias d'échanger avec les experts de l'OTR sur cette thématique qui est à nos yeux technique. Nous voulons permettre aux journalistes d'en savoir davantage, de poser toutes les questions parce que nous savons que la question fon-

comme un levier de développement. "Ces deux thématiques tiennent à cœur à l'OTR parce que la question du foncier est sociale parce qu'elle est à l'origine de plusieurs problèmes dans les localités", a souligné le président de l'OTM.

Notons que le concours des meilleures productions sur le civisme fiscal est à sa troisième édition. Deux thématiques sont retenues pour cette année notamment la sécurisation foncière, une alternative aux litiges fonciers et la politique fiscale comme lutte contre la pauvreté. Elle est ouverte à tous les professionnels de médias.

*Rachel Doubidji*

Forum Peace and Security

**LE TOGO SOLLICITÉ...**

**● LES RECOMMANDATIONS DE LA RENCONTRE DE LOMÉ**

**Suite de la page 3**

équitable et du bien-être des citoyens.  
4. Invitons à aller au-delà des approches purement formelles des transitions politiques pour en faire de véritables occasions de refondation et de consolidation des acquis démocratiques en tenant compte des spécificités locales et des exigences relatives à la restauration de l'ordre constitutionnel à travers des élections libres, justes, équitables et transparentes.  
5. Affirmons que le développement économique, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement.

6. Appelons à œuvrer à la promotion des droits socioéconomiques et culturels des citoyens à l'effet de renforcer la dimension sociale de la gouvernance démocratique.

**AU TITRE DU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES ÉTATS, DES INSTITUTIONS ET DE L'ÉTAT DE DROIT DANS UN CONTEXTE D'EXTRÉMISME VIOLENT ET DE TERRORISME**

7. Exhortons à bâtir en Afrique des architectures étatiques et institutionnelles solides et fortes capables de résister aux chocs endogènes et exogènes.  
8. Appelons à la consolidation du rôle des États à travers le renforcement de leur présence dans toutes les localités de leurs ter-

ritoires, de la confiance des populations dans les institutions démocratiques et au renforcement de l'Etat de droit.

9. Appelons également à s'attaquer aux facteurs de fragilité et de vulnérabilité qui nuisent à la résilience des États et des institutions, notamment les conflits internes, les tensions ethniques, le crime transnational organisé, l'extrémisme violent et le terrorisme, les conflits entre États, la cybersécurité et l'insécurité climatique.

10. Exhortons à lutter contre la pauvreté, les inégalités économiques, les différends internes, les conflits armés, la corruption, les injustices, la mauvaise gouvernance, le déficit démocratique, la faiblesse des institutions, l'absence d'Etat de droit et les chocs exogènes qui sont des facteurs de fragilité et d'instabilité pouvant entraver la gestion des transitions politiques vers la consolidation de la gouvernance démocratique.

11. Réaffirmons la nécessité d'inclure les jeunes et les femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de toute politique touchant au développement socioéconomique de nos sociétés,

gage d'inclusivité et de paix sociale.

12. Réitérons le principe de tolérance zéro de l'Union Africaine à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement, comme l'indique explicitement la Déclaration de Lomé de juillet 2000 ; soulignons que les moyens non démocratiques d'accession au pouvoir accentuent la fragilité de l'État, affaiblissent les institutions nationales, l'État de droit et la cohésion sociale.

13. Réaffirmons la nécessité absolue pour les États de s'attaquer aux causes structurelles et aux conditions qui favorisent les changements anticonstitutionnels de gouvernement.

14. Soulignons que les ingérences étrangères et les intérêts géopolitiques des grandes puissances sont de nature à aggraver la fragilité de nos pays et les menaces à la paix, à la stabilité, à la consolidation démocratique et au développement.

15. Invitons les États en transition à recourir aux voies et mécanismes de règlement pacifique des différends et à renforcer l'autonomisation et la résilience des populations réduisant leur

vulnérabilité. 16. Appelons les pays en transition à mettre en œuvre des politiques de réconciliation et renforcement de l'unité nationale adaptées à chaque contexte.

**AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS POLITIQUES AUX PLANS SOUS-RÉGIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL**

17. Appelons l'Union Africaine et les organismes régionaux, ainsi que les partenaires, à soutenir les transitions politiques inclusives dans les pays africains touchés, sous la forme d'une réponse et d'un engagement robustes pour approfondir la démocratie et assurer la sécurité collective.

18. Soulignons que les organisations sous-régionales, régionales et internationales doivent renforcer leur rôle de médiation et faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle entre les parties prenantes ainsi que de rechercher les compromis nécessaires pour parvenir à des transitions pacifiques et constructives.

**Suite à la page 7**

10 ans d'existence de la BOA-Togo

# L'AGENCE HEDRANAWOË A CÉLÉBRÉ L'ÉVÈNEMENT

**La Bank Of Africa (BOA-Togo) célèbre son 10ème anniversaire au Togo. L'agence Hedranawoë a marqué l'évènement par la coupure symbolique d'un gâteau le mercredi 18 octobre 2023 à Lomé en présence du directeur d'agence, ses collaborateurs et les clients.**



L'occasion a été également pour les responsables de cette agence de revenir sur le bilan et les défis à relever. Selon René GUERARD, directeur réseau à la BOA-Togo, leur présence au Togo est marquée par l'accompagnement soutenu de l'économie togolaise à travers les 14 points de ventes de Lomé

à Cinkassé. "Ce réseau nous permet de nous adresser aux clients et de pouvoir participer à la construction de l'économie togolaise", a-t-il expliqué. Il a également fait savoir que les résultats de la banque sont très positifs en terme de bilan. "Nous avons investi plusieurs milliards

en terme d'accompagnement de l'économie togolaise. Nos clients nous font également confiance et nous avons également collecté plusieurs milliards au cours de ces 10 dernières années. La banque se porte très bien. Depuis 4 années, nous sommes dans une phase de croissance soutenue", a souligné René GUERARD.

Le défi selon lui, c'est de pouvoir accompagner les PMI-PME. "Depuis un an et demi, la politique du groupe est orientée vers les PMI-PME. Nous voulons donc apporter notre soutien aux Petites et Moyennes Entreprises qui emploient pratiquement 80% de la population. Le défi reste donc le financement de ces entreprises", a affirmé René GUERARD.

Il a toute fois souligné que la Banque of Africa accompagne également les grands entreprises, les entreprises publiques,



les particuliers, les professionnels. De son côté, Arsene Kossivi AMEKUGEE, directeur de l'agence Hedranawoë a remercié les clients de la BOA-Togo pour la confiance et le soutien. "Par cette coupure de gâteau, nous voulons montrer l'attachement que nous avons à notre

clientèle. La clientèle est la matière principale de la banque. Sans les clients, la banque n'est rien donc c'est pour montrer effectivement que les clients ont beaucoup de valeur que nous avons organisé cette cérémonie", a-t-il affirmé. Notons que la BOA-Togo compte plus de 70 000 clients.

Forum Peace and Security

## LE TOGO SOLLICITÉ...

### ● LES RECOMMANDATIONS DE LA RENCONTRE DE LOMÉ

Suite de la page 6

19. Appelons les organisations sous-régionales, régionales et internationales à éviter le conflit et le chevauchement des agendas dans le suivi et l'accompagnement des transitions politiques'

20. Demandons aux organisations sous-régionales, régionales et internationales de soutenir davantage les efforts nationaux de renforcement du rôle et de la présence des États en transition sur l'ensemble de leurs territoires et à les accompagner dans la mise en œuvre des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté, surtout dans les zones les plus défavorisées.

21. Soulignons la nécessité de définir des périodes de transition de manière consensuelle et inclusive tenant compte des impératifs de renforcement des institutions et de traitement des causes profondes de la crise.

22. Invitons à la vigilance dans l'accompagnement des transitions politiques afin d'éviter que les périodes de transition ne deviennent des terrains fertiles à la rupture de la paix, au développement d'activités subver-

sives, séparatistes et terroristes.

23. Invitons en outre les organisations sous-régionales, régionales et internationales à faire preuve de créativité et à établir un diagnostic contextualisé des cas et situations de transition afin de sortir des cadres normatifs habituels pour proposer des réformes de l'État et des institutions répondant aux aspirations de tous'

24. Appelons à un dialogue constructif avec les pays en transition et à un accompagnement efficient en adaptant les solutions et les initiatives d'appui à la situation spécifique de chaque pays.

25. Soulignons la nécessité de la prise en compte du contexte sécuritaire régional dans l'accompagnement des transitions politiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

26. Demandons aux organisations sous-régionales, régionales et internationales de procéder à une mise à jour de leurs actions de suivi et d'accompagnement des transitions politiques, à renforcer les dispositifs de monitoring des situations et à créer des centres d'intelligence et de réflexions stratégiques et géostratégiques pour soutenir leurs

processus décisionnels.

27. Soulignons néanmoins que l'efficacité de l'intervention des organisations sous-régionales, régionales et internationales dans les transitions politiques dépend d'autres facteurs dont la volonté politique et la disponibilité des gouvernements de transition à coopérer avec elles.

#### AU TITRE DE LA PROMOTION DE LA PAIX, DU DIALOGUE, DE LA MÉDIATION, DE LA FACILITATION ET DE LA VALORISATION DES SOLUTIONS AFRICAINES AUX PROBLÈMES AFRICAINS

28. Saluons la création de Lomé Peace and Security Forum dont la vocation est d'être une plateforme permanente au service du dialogue, de la médiation, de la facilitation, de la négociation, de la paix et de la sécurité en Afrique.

29. Appelons à un cessez-le-feu immédiat au Soudan, à la cessation des menées des groupes armés à l'Est de la République Démocratique du Congo et au dialogue entre libyens en vue d'organisation rapides des élections et au soutien à la lutte antiterroriste au Sahel, en Somalie et au Nord du Mozambique.

30. Exhortons les groupes armés du Nord de la République du Mali, de la République Centrafricaine et du Tchad à intégrer ou à réintégrer les processus de paix dans les trois pays'

31. Soulignons la nécessité pour les organisations sous-régionales, régionales et internatio-

nales de renforcer davantage leur engagement au service de la diplomatie préventive afin de prévenir les conflits et les crises, faciliter les pourparlers de paix, soutenir la résolution pacifique et diplomatique des différends sur le continent.

32. Encourageons les élites africaines à développer des solutions adaptées aux besoins spécifiques de l'Afrique, aussi bien dans le domaine économique, des infrastructures, de la recherche, de l'innovation, de la formation que dans le domaine politique, de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits.

33. Restons persuadés que le regain d'intérêt actuel pour le panafricanisme en Afrique et au sein des diasporas africaines et l'effectivité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) permettront à l'Afrique d'améliorer sa représentativité dans la gouvernance mondiale et sa part dans le commerce mondial.

34. Saluons le lancement par le Togo, le 03 mai 2003, de l'Alliance politique Africaine dont la première édition de Lomé Peace and Security Forum constitue la première activité phare et le projet d'organisation, en 2024 à Lomé, du 9<sup>e</sup> Congrès panafricain porté par le Togo et l'Union Africaine sur le thème « Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser/ressources et se réinventer pour agir ».

AU TITRE DE LA MISE EN

#### GUVRE ET DU SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA présente déclaration

35. Demandons au Togo, conformément à l'esprit et à la lettre de la présente Déclaration, de travailler, en collaboration avec les autres États, les acteurs sous-régionaux, régionaux et internationaux, à la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues du Forum'

36. Invitons l'Alliance Politique Africaine, structure initiatrice de Lomé Peace and Security Forum, à mettre en place un cadre de plaidoyer et de facilitation pour capitaliser sur les acquis de la première édition dans l'optique d'un accompagnement coordonné des transitions politiques vers une gouvernance démocratique ainsi qu'à prendre des initiatives de médiation et de dialogue en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent.

37. Félicitons S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président de la République Togolaise, pour son leadership sur les questions de paix et de médiation en Afrique et le peuple togolais pour leur accueil chaleureux et la tenue effective de la première édition de Lomé Peace and Security Forum'

38. Joignons notre voix à celle du Togo pour remercier l'ensemble des acteurs et des partenaires qui ont appuyé, de diverses manières, l'organisation de la première édition de Lomé Peace and Security Forum.

Fait à Lomé, le 22 octobre 2023

# Equipé et connecté pour la rentrée !

**HISENSE E60 4G**

**79.000F**

**+6 Mois**  
d'internet gratuit

4G



**S63**

**49.900F**

**+3 Mois**  
d'internet gratuit

4G



**BOX NOKIA 4G**

**49.900F**

**+3 Mois**  
d'internet gratuit

4G



**BOX HARVILON 4G**

**49.900F**

**+3 Mois**  
d'internet gratuit

4G



## #ConnectéALaRentrée

1Go gratuits (valable 10 jours) pour l'achat de ton nouveau smartphone en agence ou partenaires agréés.

60 Go gratuits (valable 10 jours) pour l'achat de la nouvelle Box en agence ou partenaires agréés.

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**

